



Association québécoise  
des retraité(e)s des secteurs  
public et parapublic

**Le 9 février 2022**

## **La personne seule que vous connaissez a-t-elle été vaccinée ? Si ce n'est pas le cas, que pouvez-vous faire pour elle ?**

### **Les oubliés**

Depuis deux ans notre vie a été mise sur pause. Nous ne pouvons plus recevoir d'amis ou de famille à la maison, nous pouvons difficilement partager un repas au restaurant, nous passons plus de temps que jamais à domicile, nous nous plaignons d'être seuls et isolés, avec raison.

En lisant ce texte, arrêtez-vous un instant. Ne prenez qu'une minute pour imaginer que non seulement vous vivez tout ceci, mais qu'en plus vous vivez seul. Et surtout, que cette situation n'est pas temporaire. Qu'il s'agit de votre quotidien depuis plusieurs années et probablement pour les mois à venir. Vos journées sont les mêmes en tous points, du lever au coucher. Que vous n'avez pas de famille qui vient vous voir régulièrement, pas d'amis. Que vous ne recevez que très rarement de la visite. Bref, que peu de personnes se soucient de vous, que vous êtes en quelque sorte « oublié ».

Au tout début de la pandémie au printemps 2020, ce sont les personnes âgées vivant en CHSLD qui ont été « oubliées ». Une sur 10 d'entre elles est décédée ; un triste record parmi les provinces canadiennes et autres pays industrialisés.

Près de deux ans plus tard, avec la vaccination, la situation s'est améliorée en CHSLD. Mais il y a toujours des oubliés. Ce sont désormais ces aînés vivant seuls à domicile qui « paient ». En effet, depuis le début de la 5<sup>e</sup> vague et avec l'arrivée d'Omicron, près des deux tiers des décès touchent ce groupe de personnes. Pourquoi ? Parce qu'elles ne reçoivent pas leur dose de rappel du vaccin, qui, comme ne cesse de le rappeler la santé publique, est primordiale pour cette portion de la population plus vulnérable. Sans sa 3<sup>e</sup> dose, la population en général, mais les aînés en particulier ne sont plus protégés adéquatement.

Ne pouvant que pallier les manques du système de santé, l'AQRP est donc rapidement intervenue action auprès de ses membres, et ce, dès le début de la pandémie, pour informer les plus isolés d'entre eux : où appeler et comment prendre rendez-vous pour recevoir le vaccin.

François Legault le répète en points de presse: il y a de la place pour la prise de rendez-vous. Pourquoi alors ne pas mobiliser une partie des équipes pour offrir des soins adaptés à une population vieillissante? Pourquoi ne pas aller vacciner les aînés à domicile ?

Le déconfinement suit son cours. On nous annonçait mardi après-midi encore un peu plus de liberté et un peu moins de solitude. Mais pour les « oubliés », la solitude ne se termine jamais. Quelqu'un pensera-t-il à eux ?

Qui que vous soyez, médecin, pharmacien, infirmière, voisin, parent, enfant, frère, sœur ou simple quidam, informez-vous. La personne seule que vous connaissez a-t-elle été vaccinée ? Si ce n'est pas le cas, que pouvez-vous faire pour elle ?

**Rose-Mary Thonney**  
**Présidente de l'Association québécoise des retraité(e)s**  
**des secteurs public et parapublic (AQRP)**